RAPPORT ANNUEL 2022

IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

Non, non, l'obstacle n'est pas au ministère, c'est tout au plus là qu'il se résume. Pour modifier la pensée ministérielle, il faut modifier la pensée parlementaire ; et pour changer la pensée parlementaire, il faut changer la pensée électorale ; et pour réformer la pensée électorale, il faut réformer l'opinion publique.

- Frédéric Bastiat (1801-1850)

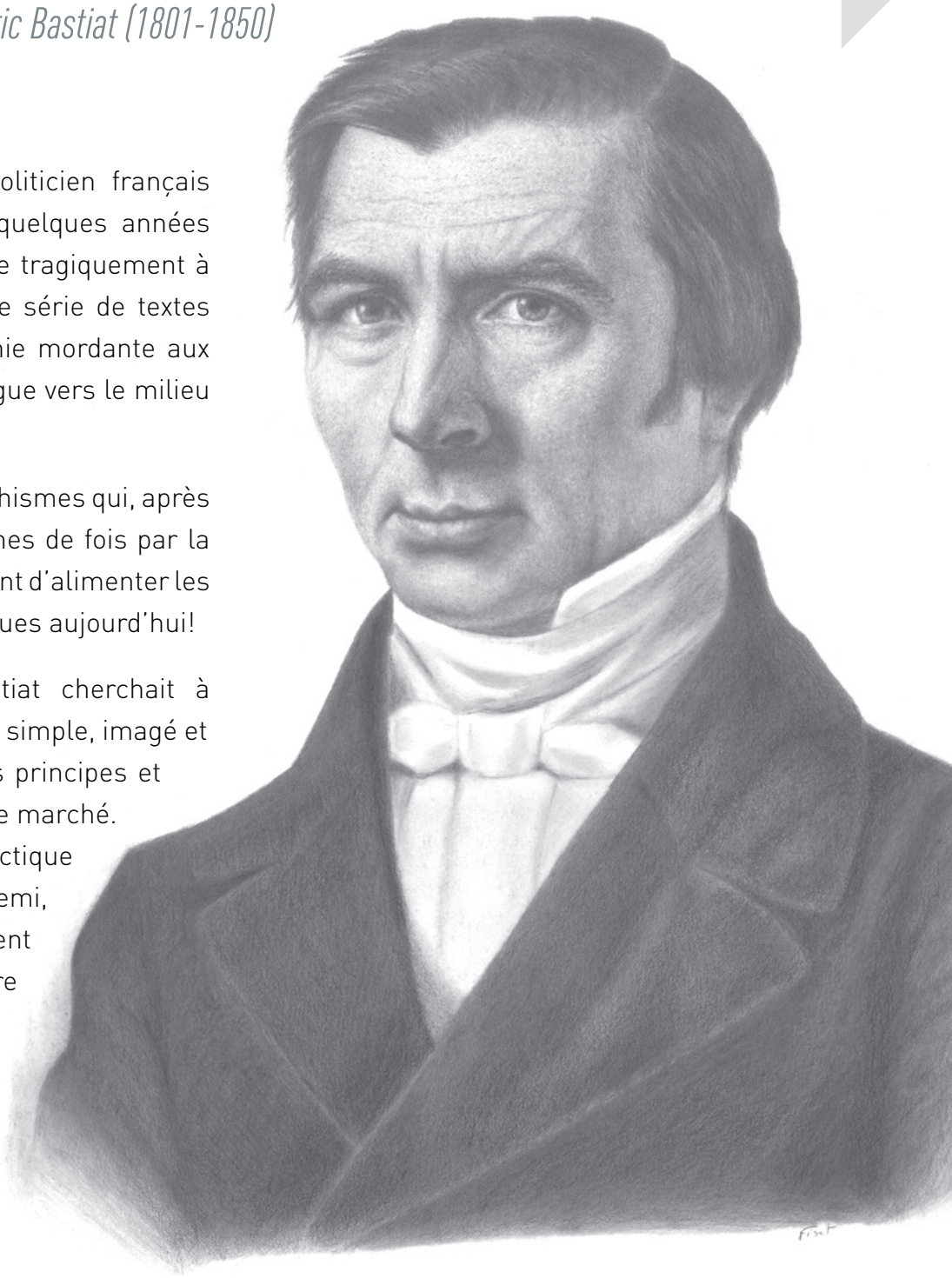

L'économiste, journaliste et politicien français Frédéric Bastiat a rédigé en quelques années seulement, avant de disparaître tragiquement à un âge relativement jeune, une série de textes qui s'attaquaient avec une ironie mordante aux sophismes économiques en vogue vers le milieu du XIXe siècle dans son pays.

Ce sont souvent les mêmes sophismes qui, après avoir été contredits des centaines de fois par la théorie et l'expérience, continuent d'alimenter les débats sur les politiques publiques aujourd'hui!

Comme nous à l'IEDM, Bastiat cherchait à communiquer, dans un langage simple, imagé et accessible au grand public, les principes et mécanismes d'une économie de marché. Ses fables à caractère didactique gardent, après un siècle et demi, une valeur qui ne se dément pas et méritent toujours d'être lues et relues. Cent cinquante ans plus tard, il demeure une inspiration pour notre mission et nos travaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Hélène Desmarais

ADMINISTRATEURS

- Marc Meunier
- Caroline Montminy, CFA
- François Morin
- David Salerno
- Pierre Simard
- Claude Thibault
- Magatte Wade
- Nicola Di Iorio, Ad. E.
- Nathalie Elgrably-Lévy
- Anne Fortier
- Vincent Geloso
- Philip Infilise
- Michel Kelly-Gagnon
- Guillaume Marion

BUREAU DES GOUVERNEURS

- Randall Birks
- Eric Boyko
- Reuven Brenner
- L'honorable Baljit S. Chadha, c.p.
- Mario Charpentier
- Léon Courville
- Stéphan D. Crétier
- Jean-Guy Desjardins
- Daniel R. Dorey, MBA
- Marcel Dutil, C.M.
- Richard Garneau
- François Hudon
- George F. Lengvari Jr.
- Bernard Lord
- Reford MacDougall, C.M.
- Dr Eleanor Nicholls
- Adrien D. Pouliot
- Yves Rabeau
- Maureen Sabia
- Guy Tremblay

L'ÉQUIPE

RENAUD
BROSSARD
Directeur principal, communications

BRADLEY
DOUCET
Réviseur et traducteur

DANIEL
DUFORT
Vice-président aux opérations

NATHALIE
ELGRABLY-LÉVY
Économiste senior

EMMANUELLE
B. FAUBERT
Économiste

CAROLE
FISET
Coordonnatrice, développement et administration

VINCENT
GELOSO
Économiste senior

MICHEL
KELLY-GAGNON
Président et directeur général

CÉLIA
PINTO MOREIRA
Analyste en politiques publiques

VALENTIN
PETKANTCHIN
Vice-président, recherche

KRYSTLE
WITTEVRONGEL
Analyste senior en politiques publiques et leader du projet Alberta

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

En 2022, nous avons heureusement connu un retour graduel vers une certaine normalité. Nous devrons toutefois subir les conséquences des récentes politiques pendant plusieurs années, en particulier l'inflation la plus élevée depuis une génération et les politiques monétaires restrictives que les banques centrales ont dû adopter pour y faire face.

L'IEDM, dont j'ai l'honneur de présider le conseil, a réalisé depuis plus de deux décennies déjà un colossal travail de recherche et d'éducation à propos des dangers inhérents à cette spirale insoutenable d'endettement privé et étatique. Ce nouveau contexte inflationniste, qui appauvrit les citoyens et complique la gestion des entreprises et des gouvernements, rend plus urgente que jamais la nécessité d'adopter des politiques fiscales durables et susceptibles d'encourager la création de richesse. Nos chercheurs et communicateurs continueront sans relâche à alimenter le débat public sur ces questions dans les deux langues officielles.

Sinon, l'autre événement majeur de l'année 2022 a sans nul doute été l'invasion russe en Ukraine, et ses répercussions soudaines sur l'approvisionnement en énergie et en ressources naturelles dans plusieurs régions du monde, notamment chez nos alliés européens. De ce fait, le scénario naïf d'une transition énergétique rapide et facile vers les énergies dites vertes a volé en éclats. Non seulement le monde aura encore besoin de quantités importantes de pétrole et de gaz pour des décennies à venir, mais il devient de plus en plus évident qu'aucune transition de la sorte ne sera possible sans une augmentation importante de la production de métaux critiques.

Le Canada est l'un des pays les plus riches du monde en ressources naturelles et il doit absolument les développer davantage pour assurer sa prospérité et celle de ses partenaires commerciaux. Il s'agit d'un des principaux thèmes de recherche de l'IEDM depuis des années, un thème qui prendra sans doute encore plus d'importance en 2023.

C'est d'ailleurs pourquoi, en novembre 2022, nous avons ouvert un bureau à Calgary.

D'autre part, notre président-directeur général de longue date, Michel Kelly-Gagnon, a annoncé en novembre 2022 qu'il quitterait son poste au début du mois d'avril 2023. Cela étant dit, je tiens à souligner que Michel continuera à collaborer régulièrement et activement avec l'IEDM, notamment en développant nos activités et notre présence en Alberta dans la nouvelle phase de sa vie personnelle et professionnelle qui débute à Calgary. À titre de président fondateur et membre de notre conseil d'administration, il demeurera le principal responsable de la levée de fonds en plus de s'occuper de deux projets internationaux majeurs. Je sais que son successeur en tant que PDG, Daniel Dufort, continuera à bâtir la réputation d'excellence de l'Institut.

Michel a été rien de moins que le bâtisseur de l'IEDM depuis la fin des années 1990. Il laisse derrière lui une organisation dont le rayonnement est exceptionnel au Canada. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir compter sur son aide dans l'avenir afin de poursuivre notre croissance et d'accroître notre rayonnement. D'ailleurs, c'est avec cet heureux mélange de renouveau et de continuité que nous célébrerons le 25e anniversaire de l'IEDM à l'automne 2023.

Ce rayonnement dépend bien sûr du travail de nos employés compétents et dévoués, mais aussi, d'abord et avant tout, des ressources financières à notre disposition, lesquelles sont la condition sine qua non qui rend tout le reste possible.

Une nouvelle disposition fiscale fait passer de 3,5 % à 5 % la proportion minimale de la valeur de leurs investissements que les fondations charitables devront verser annuellement à des organismes de bienfaisance enregistrés comme l'IEDM. Nous espérons de tout cœur que plusieurs fondations nous incluront dans leurs plans.

Pour une très rare fois en presque 25 ans d'activités, nous avons enregistré en 2022 un déficit important, d'un montant de presque 600 000 $, dont approximativement la moitié découle en fait de pertes comptables liées à nos investissements.

La direction est déjà à mettre en œuvre un plan de contrôle des dépenses et d'augmentation de nos revenus de dons qui permettra de le réduire de façon importante, à tout le moins pour la portion que nous contrôlons, à savoir le déficit d'opération. Michel vous fournira tous les détails pertinents dans son message annuel, plus loin dans ces pages. Je tiens par ailleurs à souligner que l'IEDM demeure malgré tout une organisation dotée d'une excellente santé financière avec un fonds de réserve courant de 1,2 M$ et, en plus, un fonds de dotation de 1,7 M$. Ainsi, la pérennité de nos activités de recherche et d'éducation n'est nullement compromise par ce déficit.

Nous devrons cependant plus que jamais compter sur la générosité de nos fidèles donateurs pour continuer de faire notre travail de recherche essentiel et propager le message de liberté et de prospérité économique durant cette période d'incertitude. Je vous invite donc à renouveler votre investissement philanthropique en notre faveur, et cela, si possible, en tenant compte de l'inflation.

Enfin, je remercie chaleureusement tous les employés, collaborateurs, administrateurs, gouverneurs et amis qui continuent de cheminer avec nous!

Hélène Desmarais

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec un véritable sentiment du travail accompli que je signe mon 21e et dernier message en tant que président-directeur général dans ce rapport annuel 2022 de l'IEDM. Comme vous avez pu le lire dans le message de la présidente du conseil, je quitterai en effet mes fonctions en avril 2023. Ce sera donc probablement déjà fait au moment où vous lirez ces lignes. Mon successeur, Daniel Dufort, est un jeune homme à l'esprit vif et possédant une éthique de travail inégalée, et il ne fait aucun doute qu'il permettra à notre think tank d'atteindre de nouveaux sommets.

Je continuerai par ailleurs de collaborer activement avec l'IEDM, notamment en développant nos activités et notre présence en Alberta, où j'entreprendrai une nouvelle étape de ma vie personnelle et professionnelle à l'été 2023. Je visite l'Alberta de manière régulière depuis de nombreuses années et m'y sens comme un poisson dans l'eau. L'IEDM y compte d'ailleurs déjà plusieurs généreux donateurs, dont la majorité ne sont pas liés au secteur pétrolier, soit dit en passant.

Je contribuerai notamment au développement et à l'expansion de notre nouveau bureau de Calgary, ouvert à l'automne 2022, avec l'aide de notre talentueuse analyste senior en politiques publiques Krystle Wittevrongel. Celle-ci est devenue depuis peu leader de notre Projet Alberta, qui vise à approfondir nos interventions dans cette province qui joue un rôle central non seulement dans l'économie canadienne, mais aussi en tant que chef de file pour des politiques publiques plus favorables à la croissance économique.

Les ressources énergétiques sont depuis toujours l'un des principaux thèmes de recherche de l'IEDM. Cela fait plus de 15 ans que nos chercheurs martèlent qu'il faut adopter des politiques favorables et un cadre réglementaire flexible pour développer nos infrastructures énergétiques. Pour une raison malheureusement tragique, l'actualité internationale de 2022 nous a donné encore plus raison, cette question étant devenue plus cruciale que jamais depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie il y a un an.

Il faut commencer dès maintenant à changer les choses pour être prêts lorsque la prochaine crise frappera, et le contexte politique apparaît soudainement beaucoup plus propice à faire avancer ce débat. Comme nos sondages réguliers le montrent depuis plusieurs années, la population canadienne est déjà majoritairement favorable à de telles politiques plus réalistes, notamment en ce qui a trait au transport de nos ressources pétrolières et gazières vers les marchés européens et asiatiques.

Ce qui a changé, à tout le moins jusqu'à un certain point, c'est que plusieurs décideurs jusqu'ici sceptiques ou même carrément hostiles à l'idée de libérer le plein potentiel de notre industrie du pétrole et du gaz se sont ouvert les yeux et se rendent maintenant compte que les changements climatiques ne sont pas le seul critère à prendre en compte. La sécurité énergétique du Canada et de nos alliés occidentaux sera sans conteste l'une des questions clés qui occuperont les gouvernements au cours de la prochaine décennie. En passant, nos publications ont montré que le Canada et sa population entière pourraient

complètement disparaître de la surface de la Terre sans que cela ait de répercussion, même minime, sur le niveau mondial d'émissions de gaz à effet de serre.

L'IEDM est la principale voix canadienne capable de porter ce message haut et fort partout au pays dans les deux langues officielles. Je compte y consacrer une part importante de mes efforts dans mes nouvelles fonctions à Calgary. Nous serons au rendez-vous pour répondre à la demande grandissante des médias pour notre expertise sur le sujet.

L'autre développement économique majeur de 2022, le retour de l'inflation, a lui aussi entraîné de nombreuses remises en question, après trois années de réactions excessives de nos gouvernements à la pandémie. L'IEDM a été l'une des principales voix de la raison pendant cette période, alors que nous mettions en garde contre les conséquences du surendettement et de politiques attaquant de front les fondements d'une économie de marché. À plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion d'expliquer que cette inflation provient, essentiellement, d'une création monétaire effrénée et non d'une prétendue cupidité soudainement accrue des entreprises.

Aujourd'hui, plusieurs nous donnent raison, et on assiste enfin à un retour du balancier. Une nouvelle génération de décideurs, élus ou potentiels, ouverts à des politiques fiscales et autres plus réalistes, est en train d'émerger. Il sera donc plus important que jamais que l'IEDM (et d'autres organisations semblables ailleurs au pays) puisse avoir l'expertise et les ressources financières et humaines nécessaires pour jouer un rôle de conseiller auprès d'eux.

Nous avons d'ailleurs mis en place il y a quelques années un programme de « Participation citoyenne » qui offre, à titre gracieux, à toute organisation ainsi qu'à tout parti politique établi la possibilité de mettre les connaissances et les habiletés de nos employés à contribution d'une multitude de façons. Ces interventions permettent d'alimenter les débats sur les politiques publiques sur la base de recherches rigoureuses et factuelles, et cela sans partisanerie, mais toujours avec l'éclairage propre à la perspective de l'IEDM. Je profite de ce message pour inviter quiconque est intéressé par ce programme à communiquer avec nous pour plus d'information.

Il faudra un certain temps pour faire le ménage dans nos finances publiques après les excès des dernières années, mais on a quand même déjà pu constater des développements positifs en 2022. L'Alberta a poursuivi son ambitieux programme de déréglementation, en partie inspiré par des échanges avec nos chercheurs depuis plusieurs années. Au Québec, on discute de baisses d'impôt et de la création de mini-hôpitaux indépendants, gérés sur une base entrepreneuriale, mais où les soins seraient accessibles à tous et financés par les contribuables. C'est là un développement extrêmement positif dans un dossier sur lequel nous sommes intervenus une multitude de fois depuis le début des années 2000.

Je voudrais d'ailleurs souligner le fait que le député qui aide le ministre de la Santé à piloter ce projet de mini-hôpitaux privés, Youri Chassin, a été par le passé directeur de la recherche à l'IEDM. De plus, la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur dans ce même gouvernement, Pascale Déry, a été notre directrice des communications pendant quelques années. Certains autres de nos anciens sont actifs au fédéral ou encore en Alberta. Nous sommes fiers d'être une pépinière de talents qui essaime vers d'autres fonctions pertinentes à l'avancement de nos idées depuis maintenant presque 25 ans. Nous célébrerons d'ailleurs notre 25e anniversaire à l'automne 2023.

La section suivante de ce rapport annuel vous présentera plus en détail nos productions et réalisations de l'année 2022. Mais sachez d'emblée que nous avons lancé pas moins de 27 publications, commandé et diffusé 6 sondages d'opinion, produit 6 courtes vidéos éducatives et publié 13 communiqués de presse ad hoc sur des sujets d'actualité, cela en sus des communiqués de presse qui accompagnent toujours toutes nos publications. Nous avons également publié un nombre considérable d'articles d'opinion, soit 103, la plupart dans des médias établis, de même que 47 articles de blogue.

J'espère que le résumé de ces impressionnantes réalisations dans les pages qui suivent vous convaincra de renouveler votre généreux appui à notre organisation.

Sur un plan nettement moins positif, nous avons enregistré en 2022 le plus important déficit de notre histoire, le troisième seulement en 24 ans d'opération. On parle ici d'un déficit de 596 277 $, dont 323 910 $ résultent d'un surplus de nos dépenses d'opération par rapport à nos revenus encaissés en 2022, et de 272 367 $ de pertes comptables liées au mauvais rendement de nos placements. Je tiens par ailleurs à vous assurer que nous avons déjà mis en place un plan de rationalisation réaliste et responsable qui, combiné à une augmentation anticipée de nos revenus (notamment en provenance de nouveaux donateurs), nous permettra de réduire notre déficit opérationnel d'au moins 75 % en 2023. Espérons que nos placements évolueront eux aussi dans le bon sens l'an prochain.

Enfin, comme la présidente du conseil l'a déjà mentionné dans son message, cette contre-performance financière de 2022 ne met heureusement aucunement en danger la pérennité de nos opérations étant donné que nous bénéficions toujours, en date du 31 décembre 2022, de réserves financières combinées de plus de 2,8 millions de dollars. Autrement dit, nous bénéficions de réserves financières équivalentes à environ 12 mois d'opération. Peu d'entreprises ou d'organismes à but non lucratif peuvent en dire autant. Toutefois, je peux vous assurer que cette excellente situation financière ne sera pas un prétexte pour faire preuve de complaisance. Mon successeur et moi-même ferons en sorte que l'équilibre budgétaire de l'IEDM soit de nouveau à l'horizon d'ici 12 à 18 mois.

En terminant, je tiens à remercier du fond du cœur les nombreux donateurs, administrateurs, employés, collaborateurs, mentors et amis qui m'ont permis de réaliser mon rêve de bâtir et de diriger, d'abord au Québec et ensuite partout au Canada, un organisme dédié à la recherche et l'éducation économique selon une perspective libérale classique. Certains nous ont malheureusement quittés. Je pense ici notamment, et j'insiste vraiment sur le fait que cette liste n'est pas exhaustive, à Pierre Lemieux, Richard Carter, Adrien Pouliot, Marc Meunier, Reford MacDougall, John Dobson, Frederick Krieble, Leonard Liggio, Ralph Maddocks, Randy Kelly, Ari Kiriazidis, Brad Lips, Nouh El Harmouzi, Alejandro Chafuen, Michael Walker, Heather Rae, Preston Manning, Angela Webster, Hélène Desmarais, Paul Desmarais II, George Lengvari, Helen McLean, Anita Winsor, Eleanor Nicholls, Derrick Hunter, Jasmin Guénette, Martin Masse, Nathalie Elgrably, Claude Picher, Carole Fiset, Suzanne Charest, Bradley Doucet, Valentin Petkantchin, Youri Chassin, Gilles Guénette, et enfin mon épouse bien-aimée, Gala.

LES INTERVENTIONS DE L'IEDM EN CHIFFRES

27 publications

6 sondages

13 communiqués de presse ad hoc

103 textes d'opinion

6 courtes vidéos

8241 mentions média

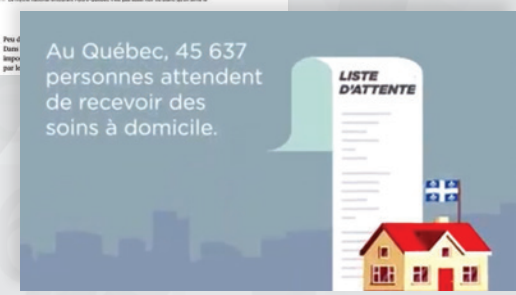

INTERVENTIONS CLÉS DANS LES MÉDIAS

« Health reform has been talked about enough; it's time to take action and catch up to the other universal health systems in the world that have already embraced the role of entrepreneurs in the delivery of care. »

- Toronto Sun, 13 janvier 2022

« En Ontario, par exemple, les [infirmières practiciennes spécialisées] peuvent ouvrir des cliniques publiques formées uniquement d'IPS, faisant ainsi diminuer le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous avec un professionnel de la santé. »

- Journal de Montréal, 28 mars 2022

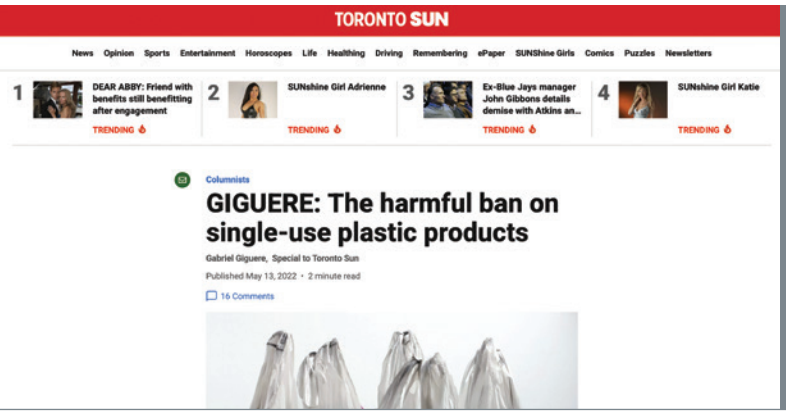

« The objective of reducing plastic waste in the environment must be pursued, but the solution has to come from entrepreneurs, not from a restrictive policy banning certain products. »

- Toronto Sun, 13 mai 2022

« Comme l'achat de pétrole et de gaz naturel russes a permis, en quelque sorte, de financer cette guerre tragique, il est du devoir du gouvernement en place de revoir sa décision sur le projet GNL Québec, qui a déjà trouvé preneur en Ukraine. »

- Journal de Montréal, 15 juin 2022

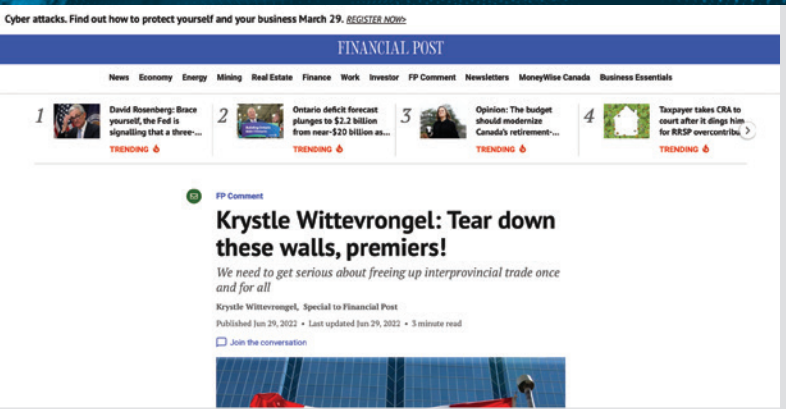

« In fact, it's a no-brainer: clearing away the barriers [to domestic trade] would spur economic growth and increase Canadians' prosperity by the equivalent of an estimated 3.8 per cent increase in GDP per capita, according to the IMF. »

- Financial Post, 29 juin 2022

« Si la banque centrale a trop attendu, il faut au moins lui donner cela: elle fait ce qu'elle doit faire pour se rattraper aujourd'hui. »

- Le Soleil, 3 novembre 2022

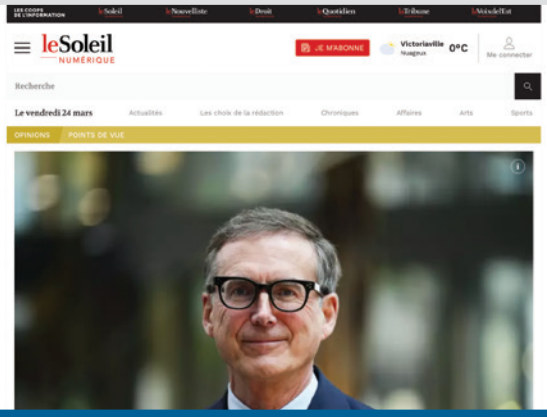

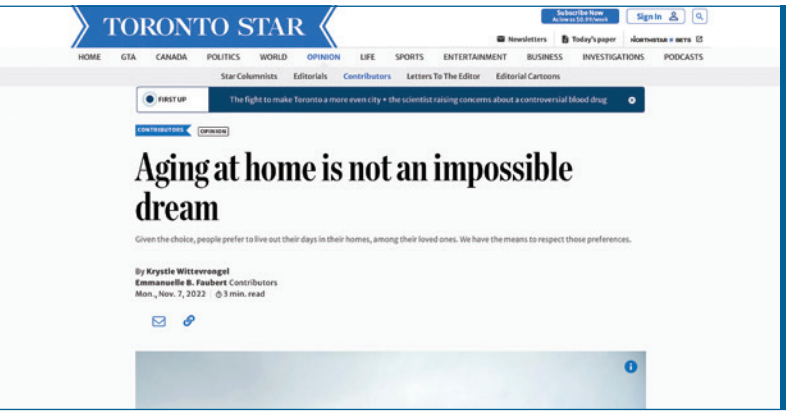

« When given the choice, people prefer to live out their days in their homes, among their loved ones, rather than in impersonal government institutions with a set number of sponge baths per week. »

- Toronto Star, 7 novembre 2022

« Une croissance plus élevée se solde par une plus grande amélioration du niveau de vie pour les moins nantis, comme elle aide d'abords à subvenir aux besoins de base. »

- L'Express, 9 décembre 2022

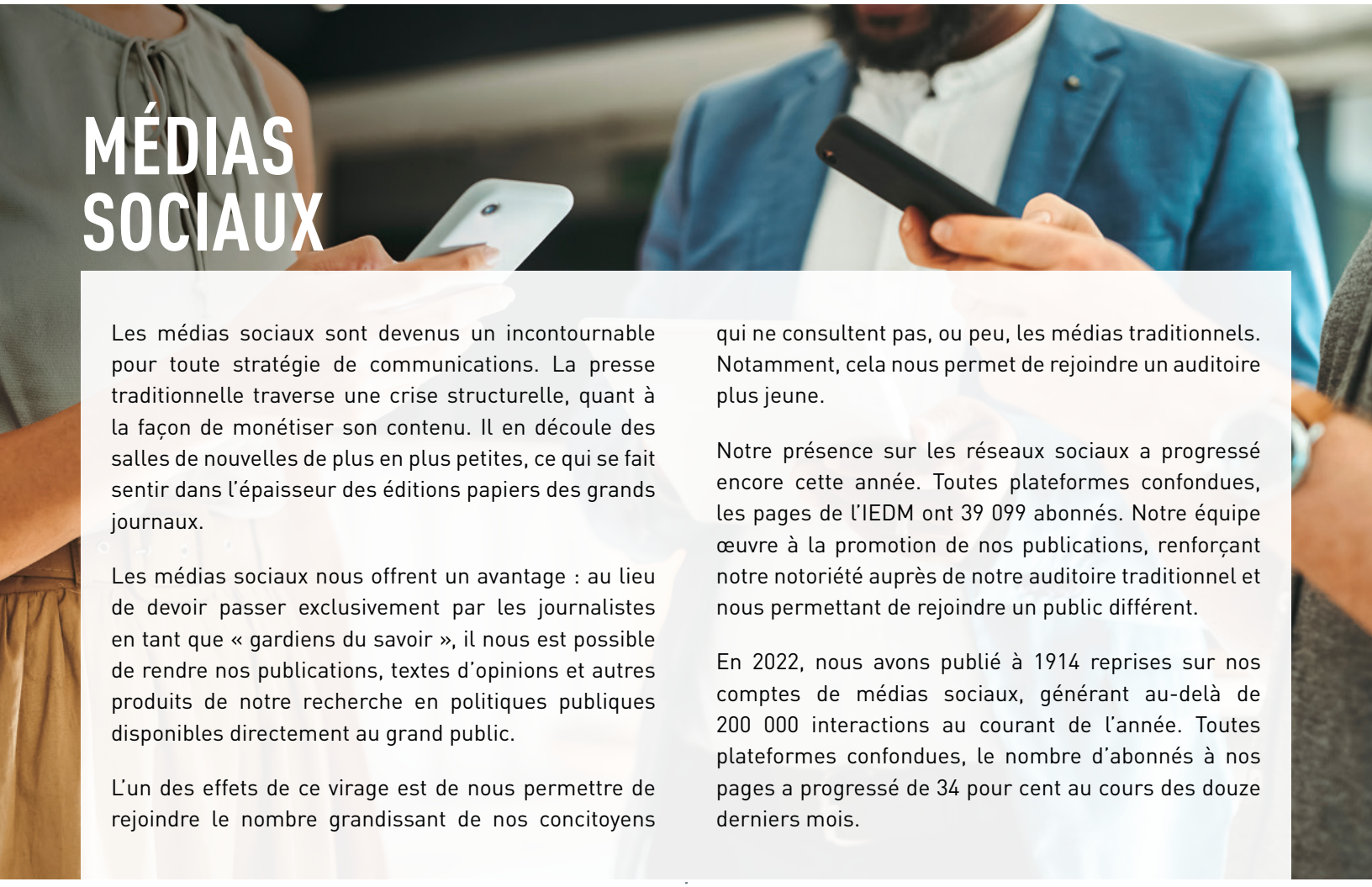

MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux sont devenus un incontournable pour toute stratégie de communications. La presse traditionnelle traverse une crise structurelle, quant à la façon de monétiser son contenu. Il en découle des salles de nouvelles de plus en plus petites, ce qui se fait sentir dans l'épaisseur des éditions papiers des grands journaux.

Les médias sociaux nous offrent un avantage : au lieu de devoir passer exclusivement par les journalistes en tant que « gardiens du savoir », il nous est possible de rendre nos publications, textes d'opinions et autres produits de notre recherche en politiques publiques disponibles directement au grand public.

L'un des effets de ce virage est de nous permettre de rejoindre le nombre grandissant de nos concitoyens qui ne consultent pas, ou peu, les médias traditionnels. Notamment, cela nous permet de rejoindre un auditoire plus jeune.

Notre présence sur les réseaux sociaux a progressé encore cette année. Toutes plateformes confondues, les pages de l'IEDM ont 39 099 abonnés. Notre équipe œuvre à la promotion de nos publications, renforçant notre notoriété auprès de notre auditoire traditionnel et nous permettant de rejoindre un public différent.

En 2022, nous avons publié à 1914 reprises sur nos comptes de médias sociaux, générant au-delà de 200 000 interactions au courant de l'année. Toutes plateformes confondues, le nombre d'abonnés à nos pages a progressé de 34 pour cent au cours des douze derniers mois.

FACEBOOK

31 129
abonnés à nos pages

982
publications

34 %
d'augmentation annuelle du nombre de mentions « j'aime » sur nos pages

TWITTER

7970
abonnés à la page

932
gazouillis

37 %
d'augmentation annuelle du nombre d'abonnés à la page

NOS PRINCIPALES PUBLICATIONS

Certains thèmes de recherche sont particulièrement importants pour nous parce qu'ils sont en lien direct avec la vitalité économique du pays, ou encore parce qu'ils concernent des politiques publiques qui améliorent concrètement la qualité de vie des citoyens. Nos chercheurs ont poursuivi leur travail d'éducation économique et de recherche en 2022. Voici donc, rassemblées par thèmes, les principales publications qui ont servi à faire avancer la mission de l'institut l'année dernière.

SANTÉ

En février, nous avons publié un Cahier de recherche se penchant sur les systèmes de santé britannique et suédois qui a permis de mieux faire connaître deux systèmes de santé universels libéralisés. Grâce à cette publication, nous avons pu étendre le débat sur la santé en dehors de la traditionnelle dualité des systèmes canadien ou américain, montrant qu'il est possible de faire mieux. Il s'agit d'un guide important pour les décideurs canadiens dans le contexte où les gouvernements provinciaux cherchent désespérément à remettre sur pied leurs systèmes de santé dysfonctionnels. Certaines propositions de cette publication ont d'ailleurs été reprises dans des plateformes électorales de partis politiques au Canada.

Vers la fin du mois de mai, notre équipe a publié une Note économique portant sur la pénurie de médecins au Québec et les méthodes que le gouvernement pourrait utiliser afin d'en réduire l'acuité et l'impact. Dans l'immédiat, la délégation de certaines tâches et responsabilités exclusives des médecins vers d'autres corps de métiers qualifiés aiderait à réduire l'impact de la pénurie sur le système de santé et les patients. Le Québec a déjà délégué certaines responsabilités aux pharmaciens et aux infirmières praticiennes spécialisées, mais celles-ci demeurent limitées. Une solution plus lente, quoique durable, serait aussi d'accroître la taille de la cohorte de nouveaux médecins en formation en éliminant les quotas des écoles de médecine.

Quelques semaines plus tard, en juin, une Note préparée par notre équipe faisait état des bénéfices que les patients québécois pourraient tirer d'une informatisation et d'un meilleur accès aux données en santé. En particulier, en permettant aux chercheurs d'accéder aux bases de données anonymisées, les patients pourraient bénéficier d'un accroissement de la qualité des politiques de santé et d'un développement simplifié de nouveaux modes de traitement.

En octobre et en novembre, nous avons lancé un duo de publications portant sur la question des soins à domicile. La première s'est penchée sur le fait que, lorsqu'on le leur demande, les Québécois disent préférer passer leurs vieux jours dans leur chez-soi, plutôt que vieillir dans une institution de soins de longue durée. Par le fait même, il serait préférable que le gouvernement priorise le développement des soins à domicile, plutôt que celui des soins institutionnels, lorsque vient le temps d'écrire le budget. La seconde, quant à elle, présentait les modèles européens de prestations pour soins comme un exemple à suivre afin de développer les soins à domicile au Québec et à travers le Canada. Ces modèles fonctionnent en laissant au patient le choix entre les soins en institution ou un montant périodique à dépenser dans le mode de soins de leurs choix, notamment les soins à domicile. Leur implantation en Allemagne, notamment, a permis à bon nombre d'aînés de passer leurs beaux jours à domicile, tout en réduisant les dépenses de l'État.

IEDM

LES NOTES ÉCONOMIQUES

OCTOBRE 2022

PASSER SES BELLES ANNÉES À LA MAISON : DÉVELOPPER LES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE AU QUÉBEC

IEDM

LES NOTES ÉCONOMIQUES

NOVEMBRE 2022

VIEILLIR CHEZ SOI : LES MODÈLES DE PRESTATIONS POUR SOINS RÉDUISENT L'INSTITUTIONNALISATION

Toujours en novembre, nous avons commandé notre sondage annuel portant sur la perception des Canadiens à l'égard de leurs systèmes de santé, en portant une attention particulière aux opinions des Québécois. Parmi les constats, on retrouve le fait que l'insatisfaction envers les systèmes de santé au Canada a fait un bond, avec 49 pour cent des répondants se déclarant insatisfaits. Plus de la moitié des Canadiens se déclarent ouverts à ce que l'entrepreneuriat ait une plus grande place en santé, avec un soutien encore plus marqué à 67 pour cent au Québec. Cette ouverture s'observe notamment dans l'idée d'implanter des systèmes mixtes, similaires à ceux en France et en Suède, qui obtiennent l'appui de près de deux Canadiens sur trois.

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Au mois de mars, notre équipe a lancé une publication et un sondage sur la question de l'énergie au Québec, dans la foulée des discussions portant sur l'interdiction de l'exploitation pétrolière et gazière proposée par le gouvernement provincial. La publication s'est penchée sur les conséquences néfastes que l'interdiction du développement énergétique aurait sur l'économie québécoise, sans garantie de conséquences positives sur le plan environnemental. Dans la mesure où le pétrole et le gaz demeurent une part importante du bouquet énergétique québécois, et où le remplacement graduel du charbon par le gaz naturel procure des gains environnementaux indéniables, nous soutenions qu'une telle interdiction ne serait pas recommandable. Notre sondage est venu confirmer que bon nombre de Québécois sont du même avis, 52 pour cent d'entre eux préférant un pétrole local à un pétrole importé.

Après s'être penchée sur les enjeux énergétiques du Québec, notre équipe a publié les résultats d'un sondage sur la stratégie énergétique canadienne en avril. Dans la foulée de la guerre en Ukraine, nous avons mesuré l'appui des Québécois et de tous les Canadiens à l'industrie énergétique canadienne comme alternative au gaz russe pour nos alliés européens. Près de trois Canadiens sur quatre se sont prononcés en faveur de l'exportation de ressources énergétiques d'ici vers l'Europe afin de remplacer le gaz russe. En ce qui a trait au développement des infrastructures de transport pipelinières nécessaires, 68 pour cent des Canadiens – et 54 pour cent des Québécois – se disent en faveur.

En juin, notre équipe s'est penchée sur l'éternel conflit commercial sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis en publiant une Note économique sur le sujet. Chiffres à l'appui, nous avons montré que l'attitude protectionniste du gouvernement américain coûte beaucoup plus cher à l'économie américaine qu'à l'économie canadienne, et qu'un réel libre-échange entre nos deux pays serait mutuellement bénéfique. Cela s'explique par le fait que, bien qu'il y ait une perte de revenus pour les producteurs de bois d'œuvre canadiens, le prix plus élevé que doivent payer les consommateurs américains à cause du protectionnisme de leur gouvernement coûte très cher à l'économie américaine et freine certains projets de développement. Selon nos calculs, les tarifs douaniers sur le bois d'œuvre canadien auraient coûté plus de 26 fois plus aux consommateurs américains qu'ils n'ont coûté aux producteurs canadiens. Comme quoi le libre-échange est un jeu où tous sortent gagnants.

En novembre, l'énergie a été un thème clé, avec un sondage d'opinion et deux publications ayant trait à ce domaine. Nous nous sommes d'abord penchés sur la question du plafonnement des émissions spécifiques au secteur pétrolier et gazier. Nos chercheurs ont estimé que cette proposition du gouvernement fédéral, si elle était adoptée, coûterait entre 45 et 80 milliards de dollars par année à l'économie canadienne, tout en ayant un effet négligeable sur le climat. La raison qui explique cela est que le pétrole et le gaz qui ne sont pas produits ici le seraient vraisemblablement dans d'autres régions du monde. Nous avons aussi mesuré l'appui pancanadien, et plus spécifiquement au sein de la population québécoise, pour les projets d'exploration, d'exploitation et d'infrastructures de transport énergétique afin d'observer son évolution au cours de l'année. Sans surprise, tant au Québec qu'au Canada, une majorité de citoyens demeurent en faveur de la mise en valeur de nos ressources locales et de leur exportation sur les marchés internationaux. Et finalement, nous avons lancé une étude se penchant sur les éléments ayant mené à l'étatisation de l'électricité au Québec, qui observait que c'est la pénurie d'électricité dans le marché étatisé ontarien qui a eu comme effet pervers de faire augmenter les prix dans les marchés limitrophes du Québec et de susciter une demande populaire à l'époque en faveur de l'étatisation.

En décembre nous avons répondu à un rapport bâclé du Natural Resources Defense Council – un puissant lobby environnemental américain – dressant à tort un portrait sombre du bilan environnemental de nos entreprises forestières. Pour remettre les pendules à l'heure, nous avons mis de l'avant les données officielles montrant que la déforestation n'est pas un phénomène canadien, que les forêts canadiennes sont gérées de manière durable et qu'elles sont, au net, un puits de carbone permettant de réduire la quantité de CO_2 dans l'air.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Au mois de mars, en pleine période des budgets, notre équipe a lancé deux publications sur le thème des finances publiques et de la politique monétaire au Canada. Sur la question des finances publiques, nos chercheurs se sont penchés sur le budget du Québec et la croissance rapide des dépenses au cours des vingt dernières années. Si les dépenses avaient suivi l'inflation et la croissance de la population entre 2000 et 2021, elles auraient été 18,4 milliards de dollars plus faibles par année en moyenne au cours de cette période. Nous avons aussi observé qu'au cours de cette même période, la croissance des dépenses était en moyenne plus élevée que celle des revenus, révélant la présence d'un problème structurel dans les finances gouvernementales. Et sur la question de la politique monétaire, nous avons publié un Cahier de recherche portant sur les effets pervers d'un taux d'intérêt maintenu au niveau plancher pendant une longue période. Nous avons émis six recommandations, notamment quant à la nécessité d'une plus grande discipline fiscale et de politiques publiques favorables au développement économique dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêts, et donc des paiements au titre du service de la dette.

Au mois de septembre, nous avons publié une Note économique expliquant que le taux annualisé de l'indice des prix à la consommation – indicateur traditionnellement utilisé afin de quantifier le niveau d'inflation – est une mesure mésadaptée, puisqu'il ne fait que mesurer les événements passés. Comme l'inflation affectant les ménages est une réalité qui change rapidement, nos chercheurs ont recommandé l'usage d'une mesure de prévision, plutôt qu'une de rétrospection, se basant sur les données les plus récentes. Ils ont expliqué qu'une telle mesure aurait permis de détecter l'inflation actuelle bien plus rapidement, ce qui aurait permis à la banque centrale de modifier sa stratégie plus tôt afin d'éviter les hausses de prix vertigineuses des dernières années.

IEDM Des idées pour une société plus prospère

LES NOTES ÉCONOMIQUES

COLLECTION FISCALITÉ

AVRIL 2022

L'IMPOSITION DES GAINS EN CAPITAL ET L'INFLATION : COMMENT FAVORISER L'INVESTISSEMENT ET LA PROSPÉRITÉ

Par Valentin Petkantchin et Olivier Rancourt

L'économie canadienne connaît une hausse considérable de l'inflation, avec des prix 5,7 % plus haut en février dernier qu'ils étaient un an plus tôt, niveau qui n'avait pas été atteint depuis le début des années 1990[1]. Les politiques monétaires expansionnistes, ainsi que les sanctions économiques accompagnant la guerre russo-ukrainienne, laissent présager le maintien d'une inflation appréciable à long terme.

Or, une forte inflation non seulement ronge le pouvoir d'achat des consommateurs à cause d'une dépréciation de la monnaie, mais donne aussi lieu à des distorsions fiscales qui impactent les contribuables canadiens, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les gains en capital[2]. La prise en compte de l'inflation dans le calcul de cet impôt – une proposition qui n'est pas nouvelle[3] – est sensée sur le plan économique pour favoriser les investissements et la prospérité. C'est aussi de plus en plus indispensable dans les conditions inflationnistes actuelles pour maintenir le Canada fiscalement attrayant.

Le thème de l'impôt sur les gains en capital est complexe. Ses ramifications sont multiples et comprennent notamment son impact sur les anges financiers, l'entrepreneuriat ou encore, plus généralement, la mobilité des capitaux pour financer l'innovation dans l'économie. Cette publication vise uniquement à présenter l'impact de l'inflation sur les gains en capital et la nécessité d'en tenir compte dans leur imposition. Nous comptons aborder dans des publications ultérieures d'autres aspects de cette imposition tels que la double imposition, ou encore ses conséquences économiques.

FISCALITÉ SUR LES GAINS EN CAPITAL AU CANADA

Le Canada n'avait aucun impôt sur les gains en capital jusqu'en 1972, année où il a mis en place cette mesure suivant la recommandation du rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, avec comme sous le nom de la Commission Carter (1962-1966)[4].

L'imposition du gain se fait à la liquidation du capital (vente ou décès)[5]. Seule une partie du gain est alors considérée (appelée gain imposable), après application d'un taux d'inclusion – qui est de 50 %[6] actuellement – au gain nominal. Le gain imposable est ensuite ajouté au revenu du contribuable, pour être imposé dans la déclaration de revenus annuelle à son taux marginal d'imposition[7].

Cette Note économique a été préparée par **Valentin Petkantchin**, chercheur associé senior à l'IEDM, et **Olivier Rancourt**, économiste à l'IEDM. La **Collection Fiscalité** de l'IEDM vise à mieux en fondre les politiques fiscales des gouvernements et à analyser leurs effets sur la croissance économique et le niveau de vie des citoyens.

En avril, nous nous sommes penchés sur la question de la taxation des gains en capitaux et de l'inflation. Notre étude a montré l'importance, surtout dans le contexte inflationnaire que nous traversons présentement, de prendre en compte le niveau d'inflation lors du calcul du gain en capital à des fins fiscales. Cette façon de faire permettrait de stimuler l'investissement, en évitant notamment qu'une perte réelle ne se traduise en plus par une facture d'impôt à payer sur un gain nominal. Cette méthode est la norme dans plusieurs régimes fiscaux, notamment aux États-Unis et en Israël.

Plus tard dans le mois de septembre, nous avons publié un Cahier de recherche analysant les effets des propositions politiques mettant de l'avant l'idée de taxer les plus nantis comme solution à tous problèmes. Chiffres et expériences passées à l'appui, nos chercheurs ont montré que ces propositions politiques populistes ont tendance à se retourner contre les juridictions qui les mettent en place. Que ce soit la hausse des impôts des entreprises et des particuliers, l'accroissement du taux d'inclusion du gain en capital ou encore l'impôt sur la richesse, ces propositions ont été mises à l'épreuve maintes fois dans d'autres juridictions et se sont soldées, à terme, par une réduction des revenus, une réduction de la croissance économique, une réduction de l'investissement ou encore un mélange des trois.

Au mois d'octobre, nous avons publié un sondage d'opinion portant sur la perception du système fiscal par les Canadiens. Nous avons observé que plus de sept de nos concitoyens sur 10 considèrent que l'impôt des particuliers est trop élevé. Une vaste majorité d'entre eux reconnaissent d'ailleurs que les propositions visant à augmenter l'impôt des entreprises et des plus nantis risqueraient de provoquer leur départ, et donc une fuite des capitaux.

Quelques jours plus tard, nous avons publié une Note traitant des fameuses propositions de taxes GAFA – ou taxes imposées aux entreprises de services numériques – qui expliquait en se basant sur l'expérience française que ces taxes sont généralement transférées en leur intégralité aux consommateurs. Nous avons estimé qu'une taxe de 3 %, appliquée sur les revenus des entreprises de services numériques, coûterait au-delà d'un milliard de dollars aux consommateurs canadiens. Notre équipe expliquait aussi que, loin de ne pénaliser que les géants du web, de telles taxes sur les services numériques pénaliseraient plutôt de nombreuses entreprises locales de toutes tailles.

Au mois de novembre, nous nous sommes plongés dans l'histoire économique récente du Québec afin d'évaluer la performance fiscale des premiers ministres de l'après-guerre. Le tableau que cette publication dresse en est un de croissance presque constante des dépenses per capita de l'État québécois, entrecoupé de quelques pauses. Cette publication était une façon de revisiter et d'évaluer la justesse du récit dominant concernant l'austérité des dernières années. Ce que nous avons observé est que, bien que l'ex-premier ministre Philippe Couillard se classe en deuxième position pour sa performance fiscale, les dépenses étatiques par personne, ajustées à l'inflation, n'ont pas baissé sous sa gouverne. Nous espérons que le gouvernement actuel s'inspirera des premiers ministres québécois ayant obtenu les meilleures performances fiscales dans ses efforts de retour à l'équilibre budgétaire.

NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Les revenus totaux de l'IEDM en 2022, excluant les revenus de placements, ont été de **2 621 309 $**, ce qui représente une hausse de 4 % par rapport à 2021. Les dépenses totales ont quant à elles atteint **2 945 219 $**, ce qui représente une hausse de 23 % par rapport à 2021. Notre déficit d'opération est de **323 910 $ ou 11 %** de notre budget total.

Nos placements ont quant à eux subi une perte de **272 367 $.**

IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

150 9th Avenue SW, Suite 2010
Calgary (Alberta) T2P 3H9

T 403.478.3488

910, rue Peel, bureau 600
Montréal (Québec) H3C 2H8

T 514.273.0969 **F** 514.273.2581

iedm.org